



Commune de Villeneuve

Avis d'enquête publique

Enquête relative à l'aliénation totale ou partielle des chemins ruraux / voies communales :

Rue de la Capelade

Chemin de Donadieu

Par arrêté **n° 68/2025 en date du 19 mai 2025**, le maire de la Commune de Villeneuve lance une enquête publique du **mardi 17 juin 2025 au vendredi 04 juillet 2025 inclus**, en vue de l'aliénation des chemins ruraux :

- Rue de la Capelade
- Chemin de Donadieu

Monsieur PUECH Jean-Marie, retraité de la Fonction Publique, est désigné comme commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposées et consultables en mairie de Villeneuve pendant toute la durée de l'enquête publique aux horaires d'ouverture de la mairie, **les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h30, le jeudi de 9h à 12h.**

Le dossier d'enquête est également consultable sur le site internet de la mairie :

<https://www.villeneuedaveyron.fr>

Les observations du public peuvent être formulées :

- Par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante :
Mairie de Villeneuve – 1 Place des Conques 12260 VILLENEUVE
- Par voie dématérialisée à l'adresse mail suivante : mairie@villeneuedaveyron.fr

Le commissaire enquêteur recevra également les observations du public lors des permanences en mairie **le mardi 17 juin 2025 de 09h à 12h, et le vendredi 04 juillet 2025 de 14h à 17h.**

Toute information relative à cette enquête publique pourra être demandée en mairie.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public dès leur transmission en mairie.

Au terme de l'enquête publique et après remise du rapport du commissaire enquêteur, la désaffectation et l'aliénation du chemin rural pourront être décidées par le conseil municipal.